

## BILAN ANNUEL 2022

# Tribunal administratif de Marseille



**Pascale ROUSSELLE**  
Présidente du tribunal  
administratif de Marseille

“

**M**arquée par l'emménagement du tribunal dans de nouveaux locaux, plus modernes, fonctionnels et accessibles, quartier de la Joliette, l'année 2022 a également été celle de la reprise de l'augmentation des nouvelles requêtes à un niveau équivalent à 2019. Si certains contentieux diminuent, tel le contentieux fiscal, en revanche, les litiges d'urbanisme, les contentieux sociaux et le contentieux des étrangers progressent nettement.



L'année a aussi été celle d'un important renouvellement des effectifs du tribunal, avec l'arrivée de onze magistrats, dont sept pour lesquels il s'agit de leur première affectation, impliquant ainsi un gros travail d'accompagnement de la part de l'encadrement et de leurs collègues.



### Effectifs de la juridiction :

98

personnes dont :

40

magistrats

58

agents de greffe  
et aides à la décision

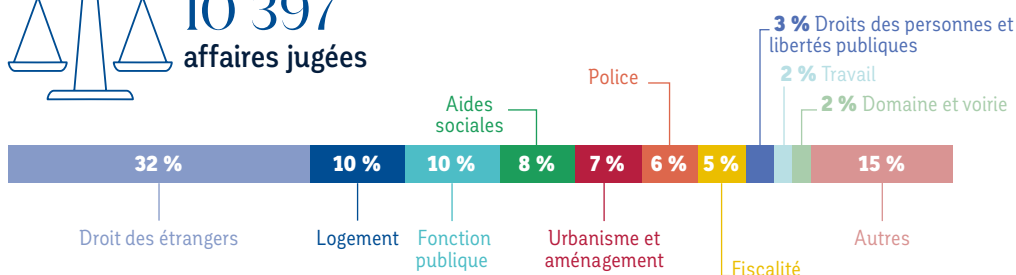
Néanmoins, nous avons pu traiter 10 397 dossiers et préserver les délais de jugement en privilégiant la sortie des affaires les plus anciennes de notre stock. Le tribunal a également traité plus de 700 requêtes similaires, relatives au préjudice de contamination par l'amiante d'ouvriers de la construction navale, dossiers anciens qui, se rattachant à une série, ne sont pas inclus dans les 10 397 dossiers précités, mais ont néanmoins nécessité la mobilisation d'un grand nombre d'agents et de magistrats.

En parallèle, la recherche de modes alternatifs de règlement des litiges se poursuit et de nouvelles conventions ont été signées avec le Centre de gestion de la fonction publique territoriale et le barreau de Marseille afin de promouvoir et favoriser la médiation. D'autres conventions sont d'ores et déjà prévues en 2023.

# 2022 en chiffres



10 397  
affaires jugées



**Aides sociales :** aides financières aux personnes (RSA), aux familles, à l'enfance, aux personnes handicapées ou âgées, aides médicales d'État, etc.

**Domaine et voirie :** intégrité et utilisation du domaine public (immeubles, voies, places, jardins, espaces verts, etc.)

**Droit des étrangers :** titres et visas de séjour, titres de travail, expulsions, extraditions, etc.

**Droits des personnes et libertés publiques :** garantie des libertés publiques et des droits fondamentaux, naturalisations, etc.

**Fiscalité :** impôts locaux, impôt sur le revenu, TVA, etc.

**Fonction publique :** relations des fonctionnaires et des agents publics avec leur employeur

**Logement :** aides financières au logement, droit au logement opposable, organismes de HLM, etc.

**Police :** mesures pour faire respecter la sécurité, la salubrité et l'ordre public (permis de conduire, débits de boisson, déchets, stationnement, immeubles insalubres, etc.)

**Travail :** licenciements des travailleurs protégés, instances représentatives du personnel, plans de sauvegarde de l'emploi, etc.

**Urbanisme et aménagement :** permis de construire, droit de préemption, aménagement commercial, plans locaux d'urbanisme, etc.



1 273

affaires jugées en urgence (référés)

-7 % par rapport à 2021



10 mois et 17 jours

de délai moyen de jugement

-3 jours par rapport à 2021

79 %

des recours déposés par téléprocédure



33,8 %

des recours déposés par des citoyens, associations ou entreprises sans avocat via Télérecours Citoyens



77,8 %

des décisions du tribunal ont été confirmées en appel



75

médiations engagées  
43 % de taux de réussite